

# 25 ANNEES D'ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE...

---

Claude ROSENKRANTZ

**Claude Rosenkrantz, Directeur de la Commission Rectorale d'Action Culturelle de Lorraine nous fait part de sa réflexion sur 25 années d'action culturelle en milieu scolaire, sur la politique de mise en réseau au sein de l'Académie de Nancy-Metz.**

**IL** y aurait alors des temps paradisiaques

*Des temps où dans les écoles ouvertes*

*L'enfant serait initié à tous les codes, tous les langages...*

*Des temps où dans les écoles ouvertes L'enfant rencontrerait les forces créatrices de la société...*

*Des temps où dans les écoles ouvertes Les politiques culturelles locales et régionales*

*Prendraient en compte la spécificité des jeunes publics...*

*Elèves, parents, enseignants, créateurs... s'y retrouveraient*

*Il y aurait alors des temps paradisiaques.*

**(1986 - Langages culturels, Ecole et jeunes publics)**

Un acte de foi tout aussi "naïf" que politique, aussi doté que prospectif mais témoignage de la réelle volonté de construction d'une politique culturelle à l'intention des jeunes publics - de la maternelle à l'université - portée par les missions d'Action Culturelle.

Elle se fondait sur la mise en réseau de tous les éléments de la chaîne culturelle s'appuyait sur la construction de projets pédagogiques et culturels dans les établissements scolaires, menés en partenariat avec les structures professionnelles de création et de diffusion et inscrits dans les politiques culturelles globales.

Les Commissions Rectorales d'Action Culturelle jouaient ce rôle de médiation en s'appuyant sur une forte politique de formation des enseignants bien sûr, mais aussi des partenaires du système éducatif en liaison avec les DRAC.

En dépit des difficultés et internes - quant à une réelle volonté d'ouverture de l'école et de reconnaissance de ce qui n'était alors que le "supplément d'âme" - et externes - anarchie interventionniste déstabilisatrice sur le marché de l'école - ces 25 années ont permis la mise en place d'une politique mieux identifiée, durable sinon permanente, gérée dans un réel partenariat et montré le rôle particulier, nécessaire, indispensable sinon suffisant que jouait et devait jouer le système éducatif dans la construction des politiques culturelles locales.

Reste qu'il demeure un certain nombre d'obstacles avant que l'enseignement ne devienne vraiment culturel :

## 1) Le manque de cohérence :

dans les politiques interministérielles et les dispositifs mis en place par Culture et Education d'une part, Jeunesse et Sports d'autre part,

dans l'aménagement du territoire et la grande disparité d'implantation des structures culturelles,

dans une stratégie globale de la maternelle à l'université, dans le temps et le hors temps scolaire.

## 2) Le besoin :

de complémentarité des enseignements artistiques et des projets culturels, de prise en compte réelle de l'action culturelle dans les projets d'établissement, de rééquilibrer la place des approches patrimoniales et contemporaines pour mieux insérer les jeunes dans leur époque, de mieux utiliser le partenariat sans le réduire à la notion d'intervention artistique.

Dans l'Académie de Nancy-Metz, la CRAC a construit sa politique d'action culturelle - en préservant les spécificités lorraines, en développant des projets non ponctuels menés en partenariat et en privilégiant les approches plus qualitatives que quantitatives - dans trois directions :

## 1) LA CONSTITUTION DE RESEAUX

A l'interne, autour des enseignants responsables des options, animateurs des Ateliers de Pratique Artistique, des Ateliers d'Expression Artistique, des classes patrimoniales, des services éducatifs regroupés dans des commissions thématiques et des formations communes.

Avec la DRAC de Lorraine : convention particulière, détachement d'un enseignant. Ce réseau est la clef de voûte de cette politique et le garant de sa réussite.



J. KOSKOWITZ, couv. de Langues culturelles et jeunes publics

Avec les structures culturelles : services éducatifs, jumelages, convention particulières, coproduction de formations ou de résidences, c'est l'ancrage sur le terrain.

Avec les collectivités territoriales : Développement des plans locaux d'éducation artistique : BAR LE DUC - SAINT DIE - Bassins BRIEY et HOMECOURT - THIONVILLE - GERARDMER.

Ouvertures de lieux culturels (en et hors milieux scolaires) : Galeries l'Œil du Lycée "Jean Moulin" de FORBACH ou au LP de RAON L'ETAPE, salles et spectacles de TALANGE et REHON...

Mise en place de "Collège au Cinéma" en Meurthe et Moselle, Moselle et Vosges.

Partenariats régionaux autour de l'INECC, ASSECARM et FRAC.

Accords transfrontaliers : ACCTE - Festival SAR-LOR-LUX.

## 2) UNE POLITIQUE DE FORMATION

Ces formations - toujours coanimées avec les partenaires professionnels - couvrant le champ des langages culturels, notamment contemporains (Écritures, Art dramatique, Musiques actuelles, Danse contemporaine, Arts plastiques et appliqués, Architecture, Cinéma, Patrimoine et Environnement), précèdent et accompagnent la mise en place des projets et le développement des actions (maîtrise de projets culturels).

La spécificité de l'Académie de Nancy-Metz consiste en cette volonté - partagée avec la DRAC - de développer des fonctions mixtes.

*Musiques nouvelles* au Centre Culturel André Malraux de VAN-DOEUVRE regroupant professeurs de Musique et Conseillers Pédagogiques de Musique, enseignants des écoles de musique et musiciens dans le cadre d'une plate-forme régionale des musiques nouvelles.

*La Mousson d'été* des Prémontrés : 5 universités d'été consacrées aux écritures contemporaines mêlant enseignants, comédiens partenaires, diffuseurs et écrivains.

*Théâtre transfrontalier* regroupant des enseignants de quatre pays engagés dans des actions communes.

## 3) UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

Ces éditions partenariales (et dans la conception et dans les financements) sont liées à l'évaluation des actions et à la formation régionale de la politique d'action culturelle en milieu scolaire. Les parutions sont régulières depuis 1982 :

Écritures : écrits des collégiens, lycéens et étudiants (tous les 2 ans)  
Langages culturels et jeunes publics : évaluation partenariale des actions (tous les 4 ans)  
Répertoires culturels et enquêtes spécialisées

### Éditions spécifiques :

L'environnement en Lorraine  
Musique et danse en Lorraine  
Le théâtre jeune public  
(SAR-LOR-LUX)

Les écritures contemporaines  
Le cinéma italien  
La Mousson d'été ...

Aujourd'hui, où s'affirme la volonté politique de développer l'action culturelle à l'école et à l'université, où les réseaux constitués peuvent jouer leur rôle dans l'aménagement du territoire, où les politiques de formation se confortent, le moment est certainement venu de passer à une généralisation des pratiques, en n'oubliant pas que ces politiques se sont construites sur l'implication volontaire des équipes éducatives et artistiques et la notion de projets partenariaux.

### Claude ROSENKRANTZ

Directeur de la Commission  
Rectorale d'Action Culturelle de  
Lorraine